

ALLEINS



MAÎTRE D'OUVRAGE

COMMUNE D'ALLEINS

Mairie
cours Victor Hugo
13980 Alleins
04 90 59 37 05

PHASE

DCE

OPÉRATION

**CONSTRUCTION D'UNE INFIRMERIE ET AMÉNAGEMENT DES ARÈNES,
AUVENT VESTIAIRES DU STADE**

DÉSIGNATION

07 PEINTURE

MAÎTRE D'OEUVRE

Frédéric Bertolotto

ARCHITECTE

37 rue du 19 mars 1962

13980 Alleins

06 59 40 32 84

frederic.bertolotto@gmail.com

Sommaire

1. PRÉSENTATION DU PROJET	2
1.1. PRÉSENTATION DU PROJET	2
1.2. OBJET DU DOCUMENT	2
1.3. LOCALISATION	2
1.4. ÉTENDUE DES TRAVAUX	2
1.5. DÉCOMPOSITION	2
1.6. CONTRAINTES DU SITE ET DE L'ENVIRONNEMENT	2
1.6.1. VISITE DU SITE	2
1.6.2. HYPOTHESES DE CALCULS	2
1.6.3. DONNEES RELATIVES AU SITE	2
1.6.4. RELATION AVEC LES SERVICES TECHNIQUES ET PUBLICS	3
1.7. SPECIFICATIONS TECHNIQUES GENERALES - DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	3
1.8. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERS	3
2.DESCRPTION DES OUVRAGES	3
2.1. PEINTURES SATINÉ ACRYLIQUE	4
2.2. PEINTURE SUR BOIS	4
2.3. PEINTURE SUR MÉTAUX	4
2.4. PEINTURES EXTÉRIEURES	4

1.Présentation du projet

1.1. Présentation du projet

Le présent projet concerne des travaux sur l'ensemble sportif du village, comprenant :

La réalisation d'une infirmerie pour les arènes,

La création d'une issue de secours depuis l'enceinte des arènes, vers l'infirmerie,

Différents travaux de mise en conformité de l'accessibilité et lié à la sécurité dans les arènes,

La réalisation d'un auvent pour les vestiaires du stade

1.2. Objet du document

Le présent document a pour objet de définir les installations concernant l'opération du projet.

Les spécifications communes spécifient l'ensemble des données générales de l'opération

Les exigences techniques spécifiques à l'opération sont décrites dans les spécifications techniques.

1.3. Localisation

Le présent document 07 PEINTURE, porte uniquement sur le local infirmerie et sur la peinture extérieure.

1.4. Étendue des travaux

L'ensemble des travaux portera sur:

- Peinture du local infirmerie (mur, plafond, porte intérieure),
- Peinture extérieure (issue de secours des arènes et local vestiaire du stade).

1.5. Décomposition

L'ensemble de l'opération fait l'objet d'un marché de travaux en entreprise générale comprenant les corps d'états suivants :

01 GROS OEUVRE

02 MENUISERIES SERRURERIE

03 DOUBLAGE, CLOISONS, FAUX PLAFOND MENUISERIES INTERIEURES

04 ELECTRICITE

05PLOMBERIE

06 CARRELAGE

07 PEINTURE

1.6. Contraintes du site et environnement

1.6.1. Visite du site

La visite est obligatoire pour ce lot. Les entrepreneurs peuvent se rendre sur le site pour prendre en compte les caractéristiques du site, des ouvrages existants, etc... Intervention sur site pour sondage complémentaire : Si l'entrepreneur le juge utile, il pourra se rendre sur le site pour procéder à des investigations complémentaires, après avoir détaillé son programme d'investigation et après avoir obtenu l'accord du Maître d'ouvrage et de la Maîtrise d'œuvre.

1.6.2. Hypothèse de calcul

En plus des charges permanentes (poids propres des structures, cloisonnement, revêtement, etc.) et des appareillages précisés dans les différents CCTP, le bâtiment sera calculé et dimensionné pour les charges suivantes :

- Charges d'exploitation Suivant NFP 06001

1.6.3. Données relatives au site

1. Stabilité au feu de la structure :
Suivant rapport initial du bureau de contrôle, en fonction du type de locaux.
Rapport initial du bureau de contrôle à nous transmettre pour prise en compte des recommandations et des contraintes
2. Surcharges climatiques :
Vent : Zone 3- Site normal
Neige : Zone A2 altitude < 200m 3.
3. Séisme : Zone 3 - Modérée
4. Sécurité incendie : Les bâtiments reçoivent du public. Bâtiment ERP.
5. L'acoustique : SO
6. Isolation thermique : La nature et l'épaisseur des complexes isolants devront satisfaire à la NRT 2012.

7. Diagnostics : SO
 8. PPRI Le projet se situe dans le périmètre du PPRI de la ville
- Les entreprises en tiendront compte dans leurs forfaits

1.6.4. Relation avec les services techniques et publics

Voir chapitre correspondant dans GROS ŒUVRE.

1.7. Spécifications techniques générales - Documents de référence

Tous les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l'art et devront répondre aux prescriptions techniques et fonctionnelles comprises dans les textes officiels parus à la date de signature du marché et notamment :

- La réglementation sur les ERP
- Les EUROCODES
- Le règlement sanitaire duquel relève la commune où est implantée l'opération objet du présent marché,
- Les fascicules techniques du Cahier des Clauses Techniques Générales (CCTG) approuvés par décret et applicables aux marchés de travaux des bâtiments de travaux publics passés au non de l'état,
- Le cahier des charges DTU,
- Les règles des calculs DTU publiées par le CSTB ainsi que leurs annexes, modificatifs, additifs, errata, non concernés par les fascicules techniques susvisés,
- Les cahiers des charges pour l'exécution des ouvrages non traditionnels. - D'une façon générale, les règles et recommandations professionnelles relatives aux ouvrages ou parties d'ouvrages qui ne font pas l'objet de prescriptions au titre de l'ensemble des documents précédemment cités. - La classification UPEC des revêtements de sols des locaux
- Les normes françaises homologuées : AFNOR, DTU, REEF
- Les avis techniques CTS / CSTB - Les spécifications techniques des fabricants et des chambres syndicales - Le CCTG (Cahier des Clauses Techniques Générales)
- Les lois, arrêtés, décrets relatifs à la protection des bâtiments contre l'incendie, à l'isolation thermique et phonique

1.8. Prescription particulières techniques

Documents de référence normes et règlements

- DTU 59.1 d'octobre 94 - Travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.2 de mai 93 - Revêtements plastiques épais sur béton et enduits à base de liants hydrauliques, et les divers documents qui y sont cités.
- DTU 59.3 de mai 1993 - Peinture de sols.
- DTU 59.4 de février 1998 - Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.
- DTU 42.1 - Réfection des façades en service par revêtement d'imperméabilité à base de polymères
- les D.T.U. 25. et suivants relatifs aux travaux de plâtrerie,
- les D.T.U. 36.1 et 37.1 relatifs aux travaux de Menuiserie Bois et Menuiserie Métalliques,
- DTU n° 39.1
- DTU n° 39.4
- DTU n° 39.5
- les Normes N.F. T 30, relatives aux peintures - pigments et vernis,
- les Normes N.F. P 74 relatives aux peinture et revêtements,
- les règles et prescriptions de l'U.N.P. (Union nationale des peintres et vitriers de France),
- les Avis techniques du CSTB relatifs aux produits et procédés non traditionnels,
- les textes et règlements relatifs à la sécurité incendie dans les E.R.P.,
- les textes et règlements relatifs à l'Hygiène et à la Sécurité des ouvriers. Normes françaises UNP et SNCF Cahiers du CSTBAPIBAT Normes NF B 30.001 Normes NF B 32.001 Normes NF B 32.500 Normes NF P 78.301 Normes NF P 78.401 Normes NF P 78.333

2. Description des ouvrages

2.1. Peinture satiné acrylique

Application de peinture mâte aux résines acryliques en solution sur les surfaces vues

Classification AFNOR NFT 36005 - Famille 1 (classe 7b)

Coloris au choix du Maître d'oeuvre

Lessivables

Comprenant :

- . Travaux préparatoires soignés suivant DTU 59.1 avec couche d'impression adaptée au support
- . Couche intermédiaire et
- . 2 Couches de finition avec peinture de marque connue et d'usage courant
- . Coloris au choix du Maître d'ouvrage

Localisation : Mur, cloison, doublage du local infirmerie

2.2. Peinture sur porte bois

Application de peinture laque satinée aux résines alkydes en solution.

Coloris au choix du Maître d'oeuvre

Classification AFNOR NFT 36005 - Famille 1 (classe 4a)

Compris :

- Travaux préparatoires soignés sur support neuf y compris impression ou primaire adapté au support
- Couche intermédiaire et 2 Couches de finition avec peinture de marque connue et d'usage courant
- Bloc porte comprenant le dormant et l'ouvrant
- Coloris au choix du Maître ouvrage

Localisation : local infirmerie – porte intérieure

2.3. Peinture sur métaux

Application sur support sec et propre de peinture laque, satinée garnissant aux résines alkydes en solution.
(AFNOR : famille I, classe 4a.)

Compris :

- Travaux préparatoires sur supports neufs ou anciens y compris le primaire sauf spécifications contraires
- Travaux de finition sur ouvrages extérieurs et intérieurs :
 - . Couche intermédiaire et
 - . 2 Couches de finition avec peinture de marque connue et d'usage courant
 - . Coloris au choix du Maître d'oeuvre

Localisation : tout élément métallique des arènes ayant été posé ou modifié (voir GROS ŒUVRE et ME-NUISERIE-SERRURERIE)

2.4. Murs et façades extérieures

Sur mur et façade ancien et neuf

Peinture sur béton ou enduit ciment - Aspect mat - Résine Pliolite

Peinture sur ouvrages béton ou enduit ciment finition courante comprenant :

- Préparation des subjectiles neufs :
- Égrenage des bétons et enduits

Sur subjectiles dur, sain, compact :

- non pulvérulent : brossage des salissures
- farinant : brossage et dépoussiérage soignés ou lavage haute pression
- Élimination des huiles de démoulage, rebouchage des nids de gravillons, bullage par ragréage pour support en béton banché

Toutes sujétions d'échafaudage à la demande inclus protection, etc.

Couche primaire : Une couche de primaire, en peinture, dito finition,

Aspect mat - Teinte au choix de l'architecte et de la maîtrise d'ouvrage

Classification AFNOR : Famille I - classe 7b1 selon norme NF T 36-005

Peinture D2 selon norme NP P 84-403

Classement E3 V1 W2 A0 selon norme EN 1062-1

Finition : Deux couches de finition, de peinture mate en solution à base de résine PLIOLITE

Aspect mat - Teinte au choix de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage

Classification AFNOR : Famille I - classe 7b1 selon norme NF T 36-005

Peinture D2 selon norme NP P 84-403

Classement E3 V1 W2 A0 selon norme EN 1062-1

Performances et caractéristiques de la peinture :

- Peinture classe D2
- Résiste à l'alcalinité du ciment.
- Laisse respirer le support tout en le protégeant des intempéries.
- Ne craint pas le gel.
- Peut être livré en qualité "Protection renforcée contre le développement de micro-organismes", recommandée en finition dans les ambiances propices au développement de mousses, algues ou moisissures
- Classification COV : 430 g/l COV maximum

Localisation :

- mur enceinte arène : reprise au niveau de la création de l'issue de secours
- mur de soutènement du passage de secours sous les gradins

Option : remise en peinture vestiaires du stade (ravalement)